



## XXII<sup>ème</sup> CONFERENCE DE L'AIMS – CLERMONT-FERRAND (10, 11 ET 12 JUIIN 2013) APPEL A COMMUNICATIONS

La conférence annuelle de l'Association Internationale de Management Stratégique (AIMS) rassemble les chercheurs et professionnels de cette discipline tout en étant largement ouverte à d'autres contributeurs, quelle que soit leur discipline d'origine, y compris en dehors des sciences de gestion (sociologie, économie, droit par exemple). Cette conférence se veut un lieu d'échange et de partage de connaissances originales et pertinentes dans ce domaine. Elle est organisée cette année par le **Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management (CRCGM)** à **Clermont-Ferrand**, dans le cadre d'un partenariat entre le **Groupe ESC Clermont Graduate School of Management**, **l'Université d'Auvergne** et **l'Université Blaise-Pascal**.

Le CRCGM a pour particularité de fédérer ses équipes autour de programmes de recherche ayant une forte identité, à vocation transversale sur le plan disciplinaire, et occupant un espace pluriel au sein des sciences de gestion. Les différentes thématiques du CRCGM peuvent être positionnées selon deux axes : l'axe des logiques, décliné en termes de différenciation entre d'un côté, des travaux qui mobilisent massivement des logiques formelles et de l'autre, des travaux soucieux d'investir les logiques pragmatiques des acteurs en situation ; et l'axe des registres, qui distingue d'un côté une volonté de rendre compte des phénomènes sous un mode explicatif, et de l'autre des recherches ingénieriques qui se proposent de concevoir des outils de gestion. Cette topologie dessine des espaces pluriels en matière de positionnement au sein des sciences de gestion. C'est dans cet esprit pluraliste que le CRCGM souhaite organiser la XXII<sup>ème</sup> conférence annuelle de l'AIMS.

La XXII<sup>ème</sup> Conférence de l'AIMS couvre donc un large éventail de **thèmes de recherche** relevant du Management Stratégique. Les propositions de contribution - tant communication que table ronde - pourront traiter de nombreux thèmes, notamment le contenu des manœuvres stratégiques, le déploiement de la stratégie, l'internationalisation, la responsabilité sociale des entreprises, les outils de gestion, le discours dans les organisations, le management de l'innovation, le management des connaissances et des réseaux, le management des situations extrêmes, l'entrepreneuriat, le management des PME-TPE, l'alter-gouvernance, etc.

### Deux types de contributions sont attendus

- **Les communications** ont pour but d'apporter une contribution significative d'un point de vue théorique et/ou empirique ou de présenter un propos d'étape d'une recherche non encore achevée, originale et prometteuse. Ces communications peuvent être soumises en

anglais. Elles devront cependant faire l'objet d'une présentation en français lors de la conférence. Ces communications font l'objet de présentations et discussions en sessions parallèles ou semi-plénières.

Comme chaque année, certaines communications, après sélection par le Conseil Scientifique Permanent de l'AIMS et travail complémentaire par les auteurs, pourront être publiées dans un numéro spécial de la *Revue Française de Gestion*. Par ailleurs, les auteurs des communications primées lors de la conférence se verront proposer un accompagnement spécifique par la revue de l'AIMS – *M@n@gement* – en vue d'une éventuelle publication. Cet accompagnement est réalisé par un groupe projet du Conseil Scientifique Permanent de l'AIMS, composé de Laure Cabantou, éditrice de *M@n@gement*, et Thibaut Bardon.

- **Les tables rondes** exposent sous divers angles un thème d'actualité et en démontrent l'intérêt théorique et/ou pratique et/ou méthodologique. Elles mobilisent plusieurs experts aux regards complémentaires par rapport au thème traité. Cette complémentarité peut provenir du statut des intervenants (académique vs manager), des courants théoriques et/ou des perspectives épistémologiques ou encore des approches méthodologiques envisagées. Afin de favoriser la discussion, le format des tables rondes ne doit pas prévoir plus de 4 intervenants (dont la présentation ne devra pas excéder 10 minutes chacun).

Les soumissions de tables rondes sont présentées dans **un document de synthèse de 20 pages environ**. La première page propose un titre, les personnes sollicitées pour participer au débat, l'engagement des personnes à participer à la conférence. Chaque participant à la table ronde doit faire l'objet d'une présentation de quelques lignes (nom, coordonnées, statut, domaine d'expertise, et raisons conduisant à retenir cette personne). Les 3 à 4 pages suivantes exposent le thème traité et montre son intérêt théorique, pratique ou méthodologique. Elles montrent la complémentarité qu'apporte chaque intervenant dans le débat relatif au thème traité. La partie suivante de 10 à 15 pages, concerne les contributions de chacun des intervenants. Celles-ci peuvent prendre la forme d'un résumé étendu. La dernière page expose le déroulement envisagé (1h20 par table ronde comprenant au moins 30 minutes de discussion).

Les propositions de tables rondes seront évaluées par le Président du Conseil Scientifique Permanent et le Président du Conseil d'Administration de l'AIMS. Ces évaluations sont soumises au Conseil d'Administration pour approbation ou amendement. Le document de synthèse des propositions retenues est mis en ligne sur le site.

### Un apport de connaissance original et d'actualité

La conférence est un lieu de confrontation scientifique et le Conseil Scientifique de l'AIMS sera attentif à ce que les communications proposées, pour lesquelles s'effectue un **rigoureux travail d'évaluation**, représentent un réel apport de connaissances pour les participants à la conférence. À ce titre :

- Les communications proposées devront obtenir une certification anti-plagiat Urkund. La procédure d'obtention de ce certificat sera communiquée ultérieurement.
- Les communications limiteront au maximum la citation des travaux antérieurs du ou des auteur(s) afin de préserver l'anonymat. Si la communication s'appuie sur des travaux antérieurs qu'il paraît important de citer, le ou les noms du ou des auteurs devront être mentionnés sous la forme (Auteur, XXXX) lors de la soumission. Une fois la communication acceptée, leurs auteurs pourront ajouter la citation de leurs travaux.
- Toutes les propositions de communication doivent respecter la procédure de soumission indiquée ci-dessous et seront évaluées en aveugle par deux membres du Comité Scientifique de la conférence.
- Le Conseil Scientifique sera particulièrement attentif à la qualité des évaluations transmises aux auteurs. Les présentations des propositions évaluées et retenues seront regroupées, dans la mesure du possible, en fonction de leur thématique, en sessions semi plénières ou parallèles.

Les communications proposées ne doivent pas avoir été publiées à la date de soumission. Si une soumission dans une revue est en cours lors de la proposition à la conférence de l'AIMS, cela sera précisé en note de bas de page attachée au titre de la communication. Si, pour tout ou partie de leur contenu, les communications ont été présentées lors de colloques, conférences ou journées de recherche, cela sera aussi indiqué en note de bas de page attachée au titre de la communication, en identifiant les contextes de présentation (nature de la manifestation, lieu, date).

### Le séminaire doctoral et l'atelier d'évaluation

Comme chaque année, la conférence débutera par deux événements :

- **Le séminaire doctoral** : envoi des propositions à Xavier Lecocq ([Xavier.Lecocq@iae.univ-lille1.fr](mailto:Xavier.Lecocq@iae.univ-lille1.fr)), Isabelle Vandangeon ([vandangeon@u-pec.fr](mailto:vandangeon@u-pec.fr)) et Lionel Garreau ([lionel.garreau@dauphine.fr](mailto:lionel.garreau@dauphine.fr)) au plus tard le **29 janvier 2013**.
- **L'atelier d'évaluation** : Préinscription auprès de Philippe Monin ([monin@em-lyon.com](mailto:monin@em-lyon.com)), Pascal Corbel ([pascal.corbel@uvsg.fr](mailto:pascal.corbel@uvsg.fr)) et Pham Hoanh Son Nguyen ([pham.nguyen@esc-clermont.fr](mailto:pham.nguyen@esc-clermont.fr)) au plus tard le **03 mai 2013**.

## Les prix de la Conférence 2013

Les prix traditionnels de la conférence seront attribués :

- **Prix FNEGE – AIMS de la meilleure thèse** : Récompense la meilleure thèse en management stratégique soutenue en 2012. Les candidatures sont à adresser au secrétariat de l'AIMS au plus tard le **29 janvier 2013**.
- **Prix Roland CALORI du jeune chercheur** : Sont éligibles au prix Roland Calori les doctorants et les « jeunes chercheurs » ayant soumis une proposition de communication pour évaluation et participant à la conférence. Par «jeune chercheur», il est entendu tout candidat qui a obtenu le titre de Docteur depuis moins de 3 ans à la date de soumission de sa proposition de communication. Les communications coécrites ne peuvent concourir que si chacun des co-auteurs est éligible. Les « jeunes chercheurs » désirant concourir doivent impérativement le faire savoir au moment de la soumission de la communication, en indiquant la **mention « Candidat(e) au Prix Roland CALORI » sur la page de garde**, ainsi que la date de leur soutenance de thèse, si celle-ci a déjà eu lieu.

L'AIMS récompensera également d'autres types de contributions, sans critères spécifiques d'éligibilité :

- **Prix du meilleur article empirique**
- **Prix du meilleur article théorique**
- **Prix de la communication aux meilleures implications managériales**
- **Prix du meilleur papier AIMS, qui récompense la meilleure communication**
- **Prix du meilleur évaluateur**

## Dates à retenir

- **22 janvier 2013** : Remise des propositions pour les communications (texte intégral), tables rondes (cf. [www.strategie-aims.com](http://www.strategie-aims.com))
- **29 janvier 2013** : candidatures au séminaire doctoral et prix de thèse.
- **Début février 2013** : Envoi des propositions aux évaluateurs ou notification d'un rejet du fait de critères formels ou de non appartenance au champ du management stratégique.
- **Avant fin mars 2013** : notifications aux auteurs de leurs évaluations.

- **Avant fin avril 2013** : remise des textes définitifs.
- **10-11-12 juin 2013** : XXII<sup>ème</sup> conférence de l'AIMS à Clermont-Ferrand (Groupe ESC Clermont Graduate School of Management, Université d'Auvergne et Université Blaise-Pascal).

### **Nota :**

Toute personne soumettant un article pour la conférence accepte d'être éventuellement sollicitée pour une évaluation d'article.

En soumettant une communication, les auteurs s'engagent à respecter les principes éthiques et déontologiques de l'AIMS ([www.strategie-aims.com/aims/ethique](http://www.strategie-aims.com/aims/ethique)).

Toutes les propositions de communications devront respecter la feuille de style ci-après et seront téléchargées directement sur le site de l'AIMS [www.strategie-aims.com](http://www.strategie-aims.com). Aucun téléchargement ne sera possible après la date limite. Les communications reçues directement par mail ne seront pas considérées.

## FEUILLE DE STYLE

### **Indications aux auteurs**

La mise en page (format A4) devra prévoir des marges (supérieure, inférieure et latérales) de 2,5 cm. Le texte ne doit pas excéder 25 pages y compris les notes de fin de document, la bibliographie et les annexes. Il sera écrit en Times New Roman (12 points), en interligne un et demi et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages numérotées seront sans en-tête ni pied de page.

### **Première page**

La première page comprendra uniquement :

- le titre de l'article (Times 18 gras) ;
- un résumé à interligne simple d'environ 500 mots, contenant notamment l'objectif de la recherche, les éléments essentiels de son cadre théorique et méthodologique ainsi que ses principaux résultats (Times 12, justifié) ;
- un maximum de cinq (5) mots clés (Times 12, cf. Liste des mots clés).

**Les communications sont anonymes et ne doivent en aucun cas mentionner le nom et les coordonnées du ou des auteurs.**

### **Le corps de la communication**

Le texte, en interligne un et demi, sera justifié (aligné à gauche et à droite) et doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :

- niveau 1 : un chiffre (1. par exemple), titre en Times 12 gras et majuscules
- niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple), sous-titres en Times 12 gras et petites majuscules
- niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple), sous-titres en Times 12 gras

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles *MS Word* appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous-titres : *Titre 1, 2, ...*), d'éviter l'utilisation de caractères gras ou en italique, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page) et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

À la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

- les références bibliographiques, par ordre alphabétique des auteurs
- les éventuelles annexes désignées par des lettres.

Les tableaux et figures doivent être intégrés dans le texte, avoir un titre et être appelés dans le texte.

Les notes nécessaires seront mises en bas de page.

Les références dans le texte doivent être citées en mettant entre parenthèses les noms des auteurs et l'année de la référence. Les références ou citations de papiers non publiés sont à éviter.

Les références seront listées en fin d'article, sur une page séparée intitulée «Références », selon le standard suivant :

Pour un article :

Edwards, J. R. et M. E. Parry (1993), On the Use of Polynomial Regression Equations as an Alternative to Difference Scores in Organizational Research, *Academy of Management Journal*, 36 : 6, 1577-1613.

Pour un chapitre dans un ouvrage :

Masterman, M. (1970), The Nature of a Paradigm, in I. Lakatos & A. Musgrave (dir.) *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge: Cambridge University Press, 59-89.

Pour un livre :

March, J. G. et H. A. Simon (1958), *Organizations*, New York : Wiley.

**Envoi de la communication**

Le nom du fichier doit être nommé de la façon suivante : votre nom, suivi de la première lettre de votre prénom et de l'extension DOC ou RTF. Par exemple, Max Weber soumettrait le fichier WEBERM.DOC.